

ATTESTATION DE LABELLISATION

Attestation valable du 09/12/2021 au 09/12/2024

Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable
de la Commission Nationale de Labellisation, attribue le label E2C à :

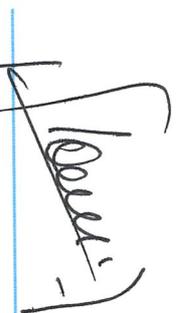
ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE DU VAL-DE-MARNE - 11940766694 -

Organisme gestionnaire de l'E2C Val-de-Marne


Alexandre SCHAJIER

Le Président du Réseau
E2C France




Le Président de l'École
de la 2^e Chance

*Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies
à l'article L6313-1 1° Sur les sites suivants :*

- Tour Orix - 16 avenue Jean-Jaurès - 94600 CHOISY-LE-ROI
- 59 rue Auguste Perret - 94000 CRETEIL

E2C VAL DE MARNE
Site de Choisy-le-Roi
Tour Orix - 16 avenue Jean Jaurès
94600 CHOISY-LE-ROI
Tel : 01 48 92 02 61 - contact@e2c94.com
Siret : 518 226 436 00039 - APE 8559 B

Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 Z -
32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le «Label École de la 2e Chance» est délivré par le «Réseau E2C France», sur avis de la Commission Nationale de Labellisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le «Cahier des charges pour labelliser une École de la 2e Chance» et le «Guide de labellisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisées s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.

